

# L'ORIGINE ET L'EVOLUTION DE L'EXPRESSION "PETIT-GRANIT"

par

E. GROESSENS<sup>1</sup>

## RESUME

La dénomination *Petit-granit* pour désigner un calcaire crinoïdique du Tournaisien supérieur est encore actuellement largement utilisée par les marbriers, les géologues et les stratigraphes belges.

Cette appellation désignant un matériau extrait depuis, au moins le XII<sup>ème</sup> siècle, semble être aussi ancienne que lui ; en réalité il n'en est rien et n'est apparu qu'au début du 19<sup>ème</sup> siècle, c'est à dire à l'époque où ce matériau commence à être poli. Le texte ci-après énumère les utilisations précoces de cette appellation.

## ABSTRACT

The name *Petit-granit*, sometimes translated into English by "Belgian Blue Granit" has been given to a lower Carboniferous limestone still quarried for marble in the vicinity of Soignies and the Ourthe Valley (South-Central Belgium).

The present paper deals with the origin of the expression and with its earliest references.

## SAMENVATTING

Crinoiden kalksteen van Ouder Karboon ouderdom die op grote schaal ontgonnen wordt in de omgeving van Zinnik en de Ourthevallei staat bekend als blauwe hardsteen, of, meer populair, als "Petit Granit". Het ontstaan van deze benaming wordt verklaard, met een historisch overzicht van de oorspronkelijke beschrijvingen.

## MOTS CLES

Petit-granit, Ligny, Soignies, Ecaussinnes, marbre.

## 1. INTRODUCTION

Le petit-granit est une roche sédimentaire constituée par des restes fossiles d'animaux marins cimentés par une boue calcaire. Ces fossiles sont essentiellement des restes d'un animal appelé *crinoïde* ou *encrine*. Le squelette de ces animaux est constitué essentiellement par de petits cylindres de calcite monocristallin atteignant rarement un centimètre de diamètre appelés des *articles*. Lorsque l'animal meurt, ces articles se séparent et se sédimentent au

fond de la mer. Comme, à certaines époques, les crinoïdes étaient très nombreux, ils formaient de véritables "prairies" sous-marines. Il en a résulté une roche que les géologues ont appelé *calcaire crinoïdique* et plus récemment *encrinite*. Lorsqu'on brise ou qu'on polit cette roche, la calcite des articles de crinoïde scintille comme le quartz et le feldspath des granites, d'où assimilation. Le terme "petit" doit être pris dans le même sens que celui qu'il a dans petit lait, par exemple. Les stratigraphes ont créé le terme *Encrinite des Ecaussinnes* pour désigner la formation dans laquelle on trouve le petit-granit.

---

<sup>1</sup> Service Géologique de Belgique, rue Jenner 13 - B-1040 Bruxelles.

## 2. DE L'UTILISATION ERRONEE DE LA NOMENCLATURE

Des géologues s'étonnent de l'utilisation dans les milieux marbriers du terme *granit* avec ou "le plus souvent sans -e" pour désigner des roches sédimentaires, généralement des calcaires grenus.

Le *petit Larousse* définit d'ailleurs GRANIT (de l'italien "granito", qui a du grain) *comme une roche employée en décoration et possédant une texture analogue à celle du granite.*

Le petit-granit n'est pas la seule roche, bien que de loin la plus populaire, à utiliser cette appellation qui heurte le scientifique.

d'Omalius d'Halloy observait en 1828 : "On a notamment exploité dans les environs de Viel-Salm une roche (*un poudingue*) dont on a fait des colonnes que l'on a vendues sous le nom de *granite rouge* ; aussi, elle présente réellement une de ces apparences par lesquelles il est facile de se laisser tromper ; car cette roche, qui se trouve dans la même bande que celle de Wiesme, contient, comme elle, des globules de quartz limpide et une pâte de grès blanc ; mais celle-ci est mélangée, d'une manière analogue à ce que l'on voit dans les marbres, avec une matière schisteuse rougeâtre, qui donne à la roche un aspect tout particulier".

Généralement, ce sont des calcaires qui sont qualifiés de *granit*.

Un marbre givétien exploité au début du siècle dans la région de Roisin, Angre et Autreppe est dénommé *granit*.

Dans la carrière de Tailfer (Wérotte) un marbre dit de *granit* fut exploité quelques mètres au-dessus du marbre *Florence* jusqu'au milieu du siècle (Marote, 1923). Ces deux exemples doivent cependant être compris dans le sens de "ressemble au petit-granit".

Cette utilisation abusive de termes réservés aux roches éruptives n'est pas l'apanage des seuls marbriers belges.

En Bourgogne, par exemple l'on trouve au sein des séquences des célèbres séries calcaire de Comblanchien, des niveaux *granités* (Rat, 1990) ; de plus on a désigné par *porphyre de Bourgogne* un faciès de de la Pierre de Chassagne ou le calcaire à entroques de Brochon-Fixin (Rat, 1993).

On a également souvent qualifié de *Porphyre* la Griotte de Félines exploitée par le passé dans le Minervoisis. Ce marbre d'un ton cerise éclatant est parsemé de taches blanches (goniatites) dites oeil-de-perdrix.

Dans les pays anglo-saxons aussi ce genre d'assimilation est fréquent : à titre d'exemple une encrinite viséenne est exploitée actuellement par la société

Feely Ltd à Boyle en Irlande, sous le nom de *Fossil grano-diorite*.

Signalons que les historiens de l'art sont très friands de cette appellation : du cimetière gallo-romain découvert à Amay on a extrait une *plaque biseautée en granite poli*.

De même un tombeau de cette époque découvert à Fontaine-Valmont est décrit comme étant formé de *granit gris* et de marbre rouge veiné de blanc (du marbre de Rance d'après Ducarme, 1957).

Enfin, certaines assimilations sont exclusivement liées à la caractérisation basée sur la couleur : des sculptures en Pierre de Tournai sont parfois décrites comme confectionnées en *basalte*.

Quand on constate que la revue *Les Dossiers de l'Archéologie* n° 173 de juillet-août 1992 définit le marbre au sens large *toute roche éruptive susceptible de prendre un beau poli* on comprendra aisément que la clarification n'est pas encore en vue.

## 3. LE PETIT-GRANIT

Le matériau qui nous intéresse est exploité en Hainaut au moins depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle (van Belle, 1976) et à Ligny, il semble même exister des preuves d'exploitation "devant la falaise" dès le XIII<sup>ème</sup> siècle (Denis, 1986) encore faudrait-il être sûr qu'il s'agisse bien de petit-granit (voir à ce sujet Groessens, 1983, 1991).

Moins discutable est l'existence de carrières et de fours à chaux attestées dans le cartulaire des rentes du pays et comté du Hainaut, établi sous Guillaume (III) de Bavière (avant 1357). Parmi les droits relevés au terroir d'Ecaussinnes figurent en effet *plusieurs quarières de noire pierre et cuaffours que on censist à pluseurs chascun an....* (Baguet, 1985).

Le terme *Petit-granit* nous semble aujourd'hui tellement familier qu'on pourrait croire qu'il est apparu dès le début de l'exploitation. En réalité, il n'en est rien et nous allons tenter de retrouver la plus ancienne trace de ce vocable.

Les documents antérieurs au XVIII<sup>ème</sup> siècle sont soit muets soit très vagues mais n'utilisent jamais ce terme. Pendant la période autrichienne, par exemple, l'extraction et l'exportation de la pierre bleue était très active (Dujardin, 1973) et dans tous les documents reproduits par cet auteur nulle trace du vocable "Petit-granit".

Avec la période post-révolutionnaire, on assiste à l'établissement de statistiques. Le préfet Doucet Pontécoulant (1796) signe un essai statistique du Département de la Dyle. On peut y lire : "Mais de toutes les productions minérales indigènes la plus précieuse est sans contredit la pierre à chaux bleue noirâtre - *silicus marmorens* - espèce de marbre

grossier qui se tire des carrières de Fillery, de Chillery et des Ecaussines dans le haut Wallon.

Cette pierre qui n'offre pas au premier coup d'oeil un grain très fin, est cependant susceptible d'un travail délicat et d'un poli très brillant. On peut se la procurer à telle quantité, à telle dimension qu'on le désire : elle s'emploie dans les Batiments pour les façades, les colonnes, les pilastres et les corniches".

Ce document est important car il montre que l'on commence à polir la pierre bleue : "l'installation de scieries de pierre sur les lieux mêmes de la production compensa l'organisation déficiente de l'Ancien Régime. Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en effet, les blocs extraits à Soignies, Ecaussinnes ou Feluy devaient être transportés à grands frais vers La Buissière pour y être débités. La Révolution simulatrice de la libre entreprise, secoua l'immobilisme des maîtres de carrières. Le signal fut donné, en 1808, par Michel-Joseph Ruelle, membre du Conseil Général de Département et maire d'Ecaussinnes ; ayant obtenu l'autorisation nécessaire du Premier Consul, le 13 vendémiaire an XII (6 octobre 1803), il érigea la première scierie sur la rivière des Ecaussinnes...." (Darquenne, 1966).

La lettre de demande d'autorisation, datée du 6 prairial an X, c'est-à-dire le 26 mai 1802 a été publié par Brismé (1979). Nous en reproduisons le début : "Citoyen Préfet, Les carrières des villages d'Ecaussinnes situées dans l'arrondissement offrent une pierre de taille dont la beauté généralement reconnue occasionne une exploitation considérable. On ne lui avait donné jusqu'ici que ce nom vulgaire, mais des observations plus exactes lui ont fait obtenir celui de *Granit des Flandres*. Il ne diffère en effet de celui de l'Orient que par sa couleur, il a la même finesse de pores et la même solidité ; il se polit comme lui et l'égale en beauté. Tant d'avantages suggèrent d'établir près de ces carrières une usine à scier semblable à celles qu'on voit sur la Sambre à portée de Beaumont et de La Buissière....".

C'est la première utilisation du vocable *granit* qui semble être liée à un besoin d'identification d'un produit poli et exporté.

La même année cependant, Rozin, Professeur de minéralogie dans l'*Ecole centrale de la Dyle* écrit dans son essai : "Notre *Pierre calcaire bleue*, parsemée de petits cristaux de spate blanc, est de l'usage le plus étendu et du plus bel effet dans les bâtiments et dans la sculpture". Il englobe dans cette catégorie la Pierre de Namur mais ne parle pas de celle du Hainaut.

De nombreux marbriers de nos régions se sont installés à Paris, sous l'Empire. Ils commercialisent essentiellement des marbres italiens et des *marbres*

*de Flandre* (Groessens, 1993). Dumont, A.F. (1956) a retracé la vie quotidienne d'une de ces entreprises. On apprend ainsi que la vogue à cette époque allait au rouge *royal*, au *Sainte Anne* (des carrières de Labuissière) et au petit-granit que les marbriers dénommaient dans leur correspondance soit *Ligny* soit *Ecaussinnes*.

"A côté de ces trois grands personnages, la famille des marbres de Flandre compte encore quelques seigneurs de moindre importance. D'abord, toute la série des noirs : *noir de Dinant*, *noir de Denée*, *noir de Golzennes*. Le Dinant est le plus beau, d'un noir profond, d'une belle pâte homogène, à grain fin". C'est cette entreprise qui fournira en 1807, le marbre de Ligny pour le carrelage du Panthéon.

Le terme *Petit-granit* semble cependant déjà bien implanté à Paris. En 1808, Brard dans son *Traité des Pierres précieuses* qualifie le petit-granit de "vilain marbre du département de Jemappes". Il est également dénommé *Marbre madréporique de Mons* et *petit gris* et est décrit de la manière suivante : "Il est gris d'un gris presque noir, et est taché par une multitude de fragments de petits entroques qui forment autant de petites taches grises. Il renferme aussi quelques coquilles, mais elles y sont rares. Ce marbre, qui n'a ni la couleur, ni la dureté, ni le poli en sa faveur, qui, lorsqu'on le travaille, répand une odeur infecte est cependant très employé dans le commerce. Il se trouve aux Ecaussinnes, près de Mons". Brard signale également qu'il a "été découvert nouvellement".

Sa réputation parisienne ne va pas s'améliorer rapidement. En 1821, dans son dictionnaire de minéralogie, Drapiez le désigne sous la rubrique *Pierre de Porc-Pierre Puante*. En 1823, ce même auteur en donne la définition suivante : "telle est la pierre connue vulgairement sous le nom de petit granit, nom qui lui a été donné à cause de la grande quantité de débris de petites coquilles qu'elle renferme, et dont le tissu cristallin forme dans la pierre une foule de petites taches blanches qui lui donnent un faux aspect de granit".

En 1809, dans son *Essai sur la Géologie du Nord de la France*, d'Omalius d'Halloy nous fournit une description plus objective : "Parmi ces carrières on doit distinguer principalement celles des Ecaussinnes, canton de Soignies (Jemmapes), qui fournissent un marbre très répandu dans le commerce, sous la dénomination impropre de *petit granite* : c'est un calcaire bituminifère ordinaire, d'une odeur fétide, rempli d'une immense quantité d'animaux marins de forme cylindrique, transformés en chaux carbonatée laminaire blanche ; de sorte que quand la pierre est polie, elle présente une pâte noirâtre parsemée de petites taches circulaires blanchâtres.

Les carrières des Ecaussinnes sont exploitées depuis très longtemps, mais anciennement on n'employait leurs produits que pour faire des pierres de taille : ce n'est que depuis peu qu'on a commencé à les polir comme les autres marbres. On sait qu'ils ont actuellement beaucoup de vogue, et que les fabricants de meubles de la capitale en font grand usage".

En 1828, d'Omalius d'Halloy précise que "le petit granit(e) s'exploite principalement aux Ecaussinnes et à Ligny ; on doit citer aussi les carrières de Soignies, d'Arquesne et de Feluy qui sont remarquables par l'abondance de leurs produits, la bonté de la pierre et la grandeur des blocs que l'on peut en tirer". Il signale en note infrapaginale que c'est aux carrières de Soignies que l'on a extrait les énormes colonnes qui décorent la façade du Palais du Roi à Bruxelles.

L'appellation petit-granit ne semble pas avoir rencontré rapidement un grand succès.

Dans son *mémoire couronné* sur la Constitution géologique de la Province du Hainaut, Drapiez (1823) ne cite qu'une seule fois le *Petit-granit* et dans les mêmes termes que ceux utilisés par d'Omalius en 1808.

A. Dumont (1832) n'utilise pas le vocable petit-granit, il lui préfère *Ligny* : "Dans les carrières qui sont situées à quelques centaines de mètres au S d'Ognée, on exploite des bancs de calcaire qui atteignent près de 3 mètres de puissance : ce calcaire est parsemé de crinoïdes lamellaires grisâtres, qui, sur le fond plus foncé de la pierre, rappellent le marbre de Ligny ; il pourrait être employé aux mêmes usages que ce dernier, car il reçoit bien le poli ; il est sonore et répand, par le choc, une odeur très fétide. On en fait des pierres de taille de la plus grande dimension, et l'on peut, à cause de sa solidité et de son élasticité, le scier en lames très minces".

Nous avons dit plus haut tout le mal que pensait Drapiez de ce matériau. En 1836, il n'a rien perdu de son agressivité : "Cette variété de marbre est extrêmement tendre, ce qui restreint naturellement l'usage ; elle est d'un noir bleuâtre parsemée de débris blanchâtres d'encrinites, balanites, milléporites, astroïtes, etc. ; le poli qu'on lui donne est d'abord très brillant, mais il s'altère vite à cause du peu de dureté de la roche et du peu de résistance qu'elle oppose aux acides".

L'utilisation de l'expression *petit-granit* ne semble s'être élargie que dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ducastelle (1989) en trouve une première mention à Maffle en 1871 bien que Durieux, maître-carrier dans cette localité utilise dès

1841 l'expression *scierie de granit* dans l'en-tête de son papier à lettre.

Parallèlement, on continuera à utiliser des expressions telles que *Granitin* ou *Granitelle Noire* (De Chesnel, 1849) et même *Granit de Flandre* (Sancholle, 1850).

Vers 1925-1930, on essaie de l'appeler *Marbre Empire* en rappel de l'utilisation comme recouvrement de meubles à l'époque évoquée, mais comme les Liégeois s'amusaient à dire *Marbre en Pire*, c'est-à-dire *en pierre* (communication personnelle de Paul Dumon) ; cette appellation tomba en désuétude.

Avant d'en terminer avec la nomenclature, signalons qu'en allemand on l'appelle *Belgische Granit*, en Angleterre *Belgian Black Fossil*, *Blauwe Hardsteen* en Néerlandais, *Piccolo Graniti* en Italien et que le terme *petit-granit* est une marque déposée.

De nombreux auteurs ont également écrit pour stigmatiser l'utilisation par les marbriers belges du vocable *petit-granit*. Herrmann (1915) y consacre plusieurs pages et propose d'introduire l'expression *Belgischer Fossilien-Marmor*. Cette proposition est restée sans lendemain.

Un autre auteur, Darras (1912) écrit : "non pas par excès de chauvinisme, mais seulement pour constater que les membres du Syndicat des pierres belges avaient fait une légère entorse à la science et à la logique pour trouver un écoulement plus facile de leurs produits." "Le petit granit ou pierre de Soignies ou aussi l'Ecaussine est si peu du *granit* que toute la campagne, entreprise à un moment où l'on se proposait de favoriser son exploitation par des droits de douane protecteurs, portait sur la concurrence que lui faisait en Belgique la pierre d'Euville, laquelle n'a rien que nous sachions qui ressemble à du granit, puisque c'est un calcaire à encrines aussi éloigné du granit que le quartz peut l'être du diamant. Cette lutte entre la pierre bleue et la pierre blanche a répandu plus qu'il ne fallait le petit granit, avec lequel on a pu construire des édifices, ou des parties d'édifices, ce qui n'a rien d'ordinaire ; avec lequel on a même fait des monuments funéraires, ce qui n'est pas pour nous étonner davantage, puisque cette pierre possède certaines qualités qui la rendent propre à ces divers emplois, mais que, *parce qu'elle est bleue*, on établit une confusion avec le vrai granit, est une erreur commerciale que nous avons cru nécessaire de signaler".

Les goûts et les couleurs ne se discutent pas.

Enfin, concluons avec un bon auteur Victor Hugo, même s'il est meilleur poète que géologue puisqu'il

décrit en 1840, les rochers de dolomie de Marches-Dames d'une bien curieuse façon : "Ces roches de la Meuse contiennent beaucoup de fer ; mêlées au paysage, elles sont d'une admirable couleur ; la pluie, l'air et le soleil les rouillent splendidement ; mais, arrachées de la terre, exploitées et taillées, elles se métamorphosent en cet odieux granit gris bleu dont toute la Belgique est infestée. Ce qui donnait de magnifiques montagnes ne produits plus que d'affreuses maisons." Et c'est là l'occasion d'émettre l'une de ces figures de style dont il a le secret : "Dieu a fait le rocher, l'homme a fait le moellon".

En 1914, le gouvernement français offrait une statue de l'auteur des *Travailleurs de la Mer* à l'Etat de Guernesey qui accueillit le célèbre exilé pendant le Second Empire. Cette statue, oeuvre de Jean Boucher trône aujourd'hui dans les Candie Gardens de St Peters Port. Elle dresse fièrement sa silhouette de "Petit Granit" dans la capitale d'un pays qui au début de ce siècle était un des plus importants producteurs de granites d'Europe.

## BIBLIOGRAPHIE

- BAGUET, L., 1985 - Historique des carrières d'Ecaussinnes. *Ann. Cercle Arch. Canton Soignies*, XXXI, 312 p.
- BEUDANT, F.-S., 1824 - Traité élémentaire de Minéralogie. Paris, d'Hautel Ed., 856 p.
- BRARD, P., 1808 - Traité des Pierres précieuses, des Porphyres, Granits, Marbres, Albâtres et autres roches propre à recevoir et à orner les monumens (sic) publics et les édifices particuliers. Schoell Ed., Paris.
- BRISME, Cl., 1979 - Un peu d'histoire industrielle... la scierie Beaugrand. *Le Val Vert*, 25, Ecaussinnes.
- DARQUENNE, R., 1966 - Histoire économique du département de Jemappes. *Mém. & Publ. Soc. Sc., Arts, Lettres du Hainaut*, 79.
- DARRAS, M., 1912 - "La Marbrerie". Dunod Ed., Paris.
- DE CHESNEL, M.A., 1849 - Dictionnaire de Géologie. Ateliers Cath. du Petit-Montrouge Ed., Paris.
- DENIS, L., 1986 - Les carrières de Petit granit de Ligny (article non signé). *Pierre et Marbre*, oct-nov.-déc. 1986: 3-4.
- d'OMALIUS d'HALLOY, J.B., 1809 - Essai sur la géologie du Nord de la France. Extrait du Journal des Mines, 140 et suivants, année 1808. Bossange et Masson Eds, Paris.
- d'OMALIUS d'HALLOY, J.B., 1828 - Mémoire pour servir à la description géologique des Pays-Bas, de la France et de quelques contrées voisines. Gerard Ed., 891, Namur.
- DOULCET-PONTECOULANT, Préfet, 1796 - Essai sur la Statistique Générale du Département de la Dyle. *Le Folklore brabançon*, 185: 5-30, Bruxelles 1970.
- DRAPIEZ, M., 1821 - Minéralogie usuelle. Lacroix et Baudry Eds, Paris.
- DRAPIEZ, M., 1823 - Coup d'oeil minéralogique sur le Hainaut. *Mém. couron. Acad. roy. Sc. Bruxelles*.
- DRAPIEZ, M., 1836 - Dictionnaire de chimie et de minéralogie. Moens Ed., Bruxelles.
- DUCARME, G., 1957 - Le marbre de Rance, son histoire et celle de l'industrie marbrière dans la localité. *Publ. Soc. Hist. rég. Rance*, II: 35-76.
- DUCASTELLE, J.P., 1989 - Jean-Batiste Durieux et les débuts de la Carrière de la Dendre à Maffle. *Bull. Amis Mus. Pierre*, 4: 2-6.
- DUJARDIN, Cl., 1973 - L'extraction et l'exportation des matériaux pierreux dans les Pays-Bas autrichiens. *Mém. ULB 1973. Doc. Cercle roy. Hist. Arch. Ath & rég.*, 1: 13-28.
- DUMONT, A.F., 1956 - Aux marbres de Flandre. Une entreprise industrielle et commerciale sous l'Empire (1807-1817). *La Vie wallonne*, XXX (2 parties): 1-47 & 126-167.
- DUMONT, A.H., 1832 - Mémoire sur la constitution géologique de la Province de Liège. Hayez Ed., Bruxelles.
- GROESSENS, E., 1981 - L'industrie du marbre en Belgique. *Mém. Inst. Géol. Univ. Louvain*, 31: 219-253.
- GROESSENS, E., 1983 - Les fouilles de La Coulbrie-Campagne 1982 : analyse des matériaux de fondations. *Bull. Cercle Arch. Canton Soignies*, 57/5: 45-46.
- GROESSENS, E., 1991 - Les roches au service de l'homme. Le petit-granit. *Doc. Mus. Pierre*, fasc. 2, 35 p., Maffle.
- GROESSENS, E., 1993 - la diffusion du marbre de Rance en France. *117ème Congr. Nat. Soc. Sav. Clermont-Ferrand*, 2ème coll. Carr. & Constr., 193-211.
- HERRMANN, O., 1915 - Die irreführende Bezeichnung "belgischer granit". *Zeitschr. Prakt. Geol.*, XXIII: 170-171.
- HUGO, V., 1840 - Note de voyages publiées dans "Les oeuvres complètes de Victor Hugo" en 10 volumes. Le Rhin, vol. 9, lettres V-VII. Librairie Ollendaell à Paris. *Le texte reproduit ici figure dans un article de L.-M. De Vuyst-Hendrix publié par "Parc Nationaux XLI, 1986, fasc. 2 sous le titre "Victor Hugo et le Pays Mosan".*
- MAROTE, E., 1923 - Les pierres de taille et marbres exploités dans la vallée de la Meuse namuroise. *Ann. Trav. publ.*, II/24.

RAT, P., 1990 - La pierre marbrière de Comblanchien (Côte d'Or, France). *115<sup>e</sup> Congr. Nat. Soc. Sav. Avignon, Carr. & Constr.*

RAT, P., 1993 - Pierres roses, pierres rouges à Dijon, ville de pierres dorées. *117<sup>e</sup> Congr. Nat. Soc. Sav. Clermont Ferrand, 2<sup>ème</sup> coll. Car. & Constr.*

ROZIN, A., 1802 - Essai sur l'étude de la minéralogie avec application particulière au sol français et surtout à celui de la Belgique. de Tutot Ed., Bruxelles.

SANCHOLLE, B., 1850 - Dictionnaire du commerce et des marchandises. Guillaumin & Cie Eds, Paris, vers 1850, **Sec. Marbres:** 1439-1446.

VAN BELLE, J.L., 1976 - L'industrie de la Pierre en Wallonie (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.) Duculot, Ed., *Coll. Wallonie, Art & Hist.*, **35**.

Manuscrit reçu le 10 septembre 1993 et accepté pour publication le 23 septembre 1993.

